



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE DM-9-24 et DM-10-24.

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **18 mars 2024 à 19 h**, à la salle Pavillon de l'Île, située au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

1. DM-9-24

Emplacement

Adresse : 105, chemin des Hauts-boisés
Demandeur : David Guy
Lot : 4 474 282

Nature de la demande

- Permettre une largeur de façade minimale d'un terrain pour une résidence intergénérationnelle de 15,06 mètres alors que l'article 3.3.2.1 du règlement Z-3200 permet une largeur de façade minimale de 18,29 mètres;
- Permettre un pourcentage minimal de la superficie totale d'un logement intergénérationnel aménagé sur 2 étages de 45 % au niveau du rez-de-chaussée alors que le paragraphe c) de l'article 4.3.3.1 du règlement Z-3001 permet un pourcentage minimal de 50 %.

Châteauguay



AVIS PUBLIC

2. DM-10-24

Emplacement

Adresse : 270, boulevard Industriel
Demandeur : Julie Bailey
Lot : 5 022 397

Nature de la demande

- Permettre une profondeur minimale de lot de 33,04 mètres alors que la grille des usages et des normes de la zone I-421 exige une profondeur minimale de 60 mètres.

Donné à Châteauguay, ce 28 février 2024

Le greffier,

Me George Dolhan, notaire

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION
MINEURE**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 février 2024, le présent avis public concernant les demandes de dérogation DM-9-24 et DM-10-24 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 février 2024 le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 février 2024.

Le greffier,

Me George Dolhan, notaire